
Procès-verbal
de la réunion de comité de province
du 4 avril 2016.

Etaient présents :

GERARD Claudy	Président de province
FOULON Frank	Président Sportif de province
NEYMAN Michel	Président Administratif de province
MUTSERS Luc	Trésorier de province
ABEELS Willi	Administrateur de province
BEBERMANS Louis	Administrateur de province
HANSEN Michaël	Administrateur de province
GERARD Jean-Luc	Administrateur de province
HEYLIGEN Raymond	Administrateur de province
LONEUX Martine	Administratrice de province
MIGNON Fabrice	Secrétaire

Absents :

Néant

Excusés :

Néant

ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du procès-verbal du C.E.P. du 16-02-2016.
- II. Présidence sportive.
- III. Débriefing ECPV et Finale 2016.
- IV. Championnats provinciaux 2016.
- V. Gestion des Régionales.
- VI. C.H.P.L. 2016-2017
- VII. Administratif.
- VIII. Trésorerie.
- IX. C.P.C.A.
- X. F.P.J.L.
- XI. Divers

La séance est ouverte à 19h30, sous la présidence de Claudy GERARD, Président de province, qui remercie les administrateurs de leur présence.

I. Approbation du procès-verbal du C.E.P du 16-02-2016.

Le Président invite les administrateurs à émettre leurs éventuelles remarques sur le p.v. transmis à tous par le secrétaire.

APPROBATION.

Aucune remarque n'est émise et le p.v. est approuvé à l'unanimité.

Point suivant.

II. Présidence sportive.

CANDIDATURE

Claudy GERARD

En raison de l'élection de Michaël HANSEN au poste de Président Fédéral, celui-ci ne pourra plus exercer la fonction de Président sportif de province. Ce dernier restera néanmoins administrateur au sein de notre province. Il est donc fait appel à un candidat en vue d'occuper ce poste. Qui est candidat ?

Frank FOULON

Je suis candidat à ce poste.

Claudy GERARD

Malgré le fait que nous n'ayons qu'un seul candidat, nous devons élire le candidat par vote secret comme prévu au règlement. J'invite le secrétaire à préparer cette élection et ensuite relever les votes des administrateurs.

Secrétaire

10 administrateurs de province présents.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Claudy GERARD

A l'unanimité, Frank FOULON devient le nouveau Président sportif de province.

Le secrétaire transmettra un courriel faisant état de ce changement :

- à tous les clubs de la province
- au secrétariat fédéral
- aux responsables du corps arbitral

Il publiera également ce changement dans un article sur le site de province et modifiera les différentes rubriques du site et documents ad-hoc.

Point suivant.

III. Débriefing ECPV et Finale 2016.

JOURNEES ECPV ET FINALE 2016

Claudy GERARD

Vu le succès rencontré lors des éliminatoires, mis à part en RBM, il faudra reconsidérer la formule et voir si un changement de formule s'avère nécessaire.

Frank FOULON

2 Clubs n'ont en effet pas répondu à l'attente en RBM mais il faut signaler que les clubs de Visé et Pepinster ne font plus partie de cette régionale. Ceci qui explique probablement le peu de fréquentation lors de ces éliminatoires. Il faudra néanmoins repenser à la formule. Et pourquoi ne pas organiser ce championnat sur une seule journée ? Ce n'est pas négligeable car nous aurions 4 bureaux en moins. Etant tributaire de la météo, il faudra reculer la date de cette organisation.

Michaël HANSEN

Vu le succès rencontré, il va devenir impossible d'organiser les éliminatoires en salle vu le manque de terrains. Nous recevons chaque année de plus en plus d'inscriptions ! Bien évidemment, les « petits » clubs seront encore pénalisés mais que faire... ? Le mois de juin me semble une bonne période pour cette organisation en une journée.

Claudy GERARD

Nous reverrons ce point lors de la préparation des championnats provinciaux 2017 et il faudra bien entendu adapter le règlement de cette compétition si la formule change et ce d'autant plus que l'on se dirige semble-t-il vers des CF doublettes et triplettes pour lesquels les championnats provinciaux redeviendraient qualificatifs. Affaire à suivre...

Les administrateurs des bureaux ECPV et Finale

Les administrateurs des bureaux des ECPV et Finale rentrent les caisses au trésorier et le matériel de bureau au secrétaire.

Louis BEBERMANS

Signale 2 joueurs absents, LELOUP Alain (17073) et MELIN André (15687) lors des éliminatoires en Régionale Liégeoise Sud. Il signale également qu'une équipe « hommes » n'a pas repris son prix. Il s'agit de : DORTU Guy (1028) – CERFONT Edouard (12600) – ZAMOLO Italo (7307)

Michaël HANSEN & Martine LONEUX

Signalent une équipe absente lors de la finale. ROBBE Ferdinand (9785), GALERE René (3336) et GUERIN Jean-Louis (6971)

Jean-Luc Gerard

Signale que les équipes « dames » & « hommes » n'ont pas repris leur prix en RH. Il s'agit de : GUILLICK Chantal (5678) – KNOCKAERT Betty (10745)
BOURDON Pierre (4762) – PRUDHOMME Jean-Claude (962) – POLET Jean-Luc (1376)

Michel NEYMAN & Luc MUTSERS

Cet argent restera en « stanby » chez le trésorier durant une période de 14 jours à dater 03 avril 2016.
Si nous ne recevons aucune réclamation, cet argent sera reversé dans la caisse de la F.P.J.L.

Claudy GERARD

Afin d'éviter cela à l'avenir et surtout pour ne pas encore surcharger le travail du Président administratif, du trésorier et du secrétaire, les règlements seront adaptés en ce sens pour 2017.

Pour cette année, je propose aux responsables des bureaux d'annoncer cette décision transitoire lors des compétitions à venir.

Michel NEYMAN

La sanction prévue par la Fédération pour absence lors d'une compétition est la suivante : 50€ d'amende et 6 mois de suspension (sanction maximale).

Pour rester cohérent avec le même cas rencontré l'an passé en journée finale, je vérifierai la peine appliquée en 2015 et sanctionnerai de façon identique pour les 3 joueurs absents lors de la finale de cette année.

Pour ce qui est des 2 joueurs absents en éliminatoire de la RL Sud, la sanction ne doit pas être du même montant, car c'est « moins important » et il est proposé de la réduire de moitié.

Je rédigerai le courrier à l'attention des intéressés en leur proposant une transaction. Je transférerai ces courriers au secrétaire pour « référencement ». Il transmettra alors par voie postale. Un courriel devra également être adressé aux responsables des clubs où sont affiliés les joueurs pour information.

Copies de ces transactions seront également adressées au trésorier pour établissement des factures dès lors qu'il n'y a pas d'opposition persistante.

Note :

Sanction : 25€ / personne pour la journée finale et donc 12.50€ / personne pour les éliminatoires.

Point suivant.

IV. Championnats provinciaux 2016.PREPARATION CPTM & INTERCLUBSLuc MUTSERS

Les caisses pour ces 2 championnats provinciaux ont déjà été distribuées aux responsables des bureaux.

Claudy GERARD

Willi ABEELS, comme tu participes aux 2 bureaux, ne pas oublier de prendre les coupes pour l'interclubs du 24-04 ainsi que les coupes pour le CP Triplettes Mixtes du 10-04.

Secrétaire

Les matériels et documents des bureaux ont été distribués à Willi ABEELS lors des ECPV en RL Nord étant donné qu'il est responsable des 2 bureaux.

Un mail est envoyé à chaque club pour rappeler la date limite des inscriptions des championnats provinciaux. En ce qui concerne le Championnat Provincial de tir de précision, un nouveau formulaire de tir a été soumis au responsable des arbitres, Monsieur Jacques MASSET. Celui-ci a répondu favorablement à cette proposition. Ce formulaire sera donc intégré aux divers documents pour la compétition de tir.

ADMINISTRATEUR DE BUREAUMichel NEYMAN

Je remplacerai Jean-Luc GERARD initialement désigné pour le bureau de la Coupe provinciale Interclubs, ce dernier étant indisponible à cette date.

MAIL EDDY LAGASSE - INTERCLUBSClaudy GERARD

Suite au mail de Eddy LAGASSE invoquant le peu d'affiliés dans son club pour une éventuelle participation à la Coupe provinciale Interclubs et qui pour rappel est obligatoire, la question qui se pose est :
Combien faut-il de joueurs licence A affiliés à un club pour une participation obligatoire de ce club ?

Réponse collégiale

Pas de vraiment de réponse à cette question mais il s'avère que le club alignant au moins une équipe en championnat d'hiver peut aligner alors une équipe à en Coupe Provinciale Interclubs.
En cas de non-participation, application des sanctions prévues au règlement.
Le Président, Claudy GERARD, répondra au mail de l'intéressé en ce sens.

ABANDON DE JEUMichaël HANSEN

Lors de la journée finale du CP Vétérans « dames », Nadine EVRARD (131) a quitté la compétition après 2 tours invoquant un mal de dos.

Secrétariat

Ce lundi 04-04-16, le secrétariat provincial a reçu de Madame Nadine EVRARD (131), un certificat médical d'incapacité pour la journée du 03-04-16.

Point suivant.

V. Gestion des Régionales.REGIONALE LIEGEOISE NORD

Michel NEYMAN – Martine LONEUX

Résumé de la réunion qui s'est tenue le 01 mars 2016 dans les installations du PC « Les Boutons d'Or » en vue de constituer une direction administrative à la Régionale Liégeoise NORD.

Les réactions des membres présents sont immédiates et « unanimes » :

Un travail déjà sérieux est accompli par les participants dans les autres secteurs de la pétanque en faveur des clubs, de la province ou d'une autre institution y liée ;

Impossibilité de trouver encore du temps libre pour prendre des obligations et responsabilités complémentaires à ce nouveau niveau ;

C'est une bonne idée et chacun est disposé à apporter une aide sporadique au comité constitué ;

La discussion a évolué sur la nécessité réelle d'avoir une régionale active :

Qu'est-ce qu'une régionale peut apporter de plus ? Quelles suites en cas de non-respect des décisions par un de ses membres ?

Les capacités à organiser (et à recevoir des compétitions) sont également mises en avant et, selon la plupart des participants, ne permettent guère aujourd'hui de répondre favorablement

La discussion engagée n'a pas rencontré les attentes fondées de créer une direction à la « Régionale Liégeoise NORD ».

Il n'y a donc aucun volontaire « dirigeant » mais seulement des « aidants » potentiels.

Michel NEYMAN informe que la démarche faite ce jour à l'initiative de la province ne sera pas refaite mais que cette dernière restera à l'écoute de ceux qui souhaiteraient, à l'avenir, prendre une part active dans la direction de cette nouvelle institution.

REGIONALE LIEGEOISE SUD

Michel NEYMAN – Martine LONEUX

Résumé de la réunion qui s'est tenue le 03 mars 2016 dans les installations du PC « Fanny Pepinster » en vue de constituer une direction administrative à la Régionale Liégeoise SUD.

Les réactions des membres présents sont assez « unanimes » et à ce stade peu enthousiastes pour poser les bases d'une nouvelle institution, même si en soi, l'idée ne rebute pas.

La discussion a évolué sur la nécessité réelle d'avoir une régionale active :

Qu'est-ce qu'une régionale peut apporter de plus ? avec qui ?

Des souvenirs de la « vieille Régionale liégeoise » ont été évoqués.

Les capacités à organiser (et à recevoir des compétitions) sont également mises en avant et, selon la plupart des participants, quelques sites peuvent permettre d'organiser des manifestations de belle importance ; les sites de Spa et de Malmedy sont cités.

Une proposition est née de ces discussions ; à savoir la possible mise sur pied commune, par au moins les membres présents, d'une organisation unique d'ampleur, préparée avec des moyens de départ rassemblés.

La proposition de départ présente les éléments minimum suivants selon un premier jet :

150 € de mise de fond par club – deux à trois personnes de chaque club organisateur pour aider à la mise sur pied – pas d'argent à gagner, seulement des lots – tournoi open en mode « intégral » et par catégorie pendant toute la journée (repas de midi à prévoir) – le site de Spa est le préféré et selon les occupations déjà connues de l'endroit (écran géant pour le championnat d'Europe de foot / les Francofolies / ...), le mois d'août est choisi – subsidiairement, à défaut de liberté d'occupation à Spa, c'est le site de Malmedy qui accueillerait – les inscriptions et paiements devront en principe être préalables – une publicité suffisante doit être programmée (affiches – facebook – Que faire.be).

Les membres présents ont décidé d'aborder le point au sein de leur comité de club respectif et d'obtenir l'aval quant à cette participation nouvelle.

Cette manifestation est définie comme étant une organisation de collaboration entre grandes personnes intelligentes et sensées, où chacun fera sa part de travail, sans qu'il soit besoin d'un « chef ». Chacun est donc volontaire et aidant des autres, et éventuellement « décideur » dans le secteur de l'organisation qui lui sera attribué. Une « complicité » provinciale est la bienvenue.

Les trois clubs absents sont invités à rejoindre le projet, selon les principes définis et avec l'accord de leur comité sur ceux-ci. Ils seront attendus lors de la prochaine réunion.

Les participants ont décidé de se revoir le 24 mars prochain à 19h30 dans les installations de PC Spa pour décider des suites à apporter. La documentation utile (calendriers officiels – affichage -) sera apportée.

Il est bien entendu que l'objectif de cette réunion est la constitution de la Régionale Liégeoise SUD et que la manifestation programmée ce jour doit être considérée comme un préalable à l'installation de celle-ci ; un galop d'essai porteur d'une confiance qui doit être réciproque entre participants.

Présentation d'une demande d'organisation de tournoi officiel pour le 27 août prochain à Spa.

Il est précisé qu'il n'y a pas de rétrocession due à la province dans ce cas, que la protection n'est pas demandée et que cette organisation ne bénéficiera pas de la rétribution de 75€ de la Province.

Point suivant.

VI. CHPL 2016-2017.CLASSEMENTS DEFINITIFS

Michaël Hansen

A ce jour, un manque de temps ne m'a pas permis d'établir les classements définitifs pour le CHPL 2015-2016. Mercredi ou jeudi, je m'attèlerai à cette tâche.

Il faut envoyer aux clubs les classements définitifs et attendre le délai (à déterminer – 8 jours) pour les oppositions éventuelles avant de transmettre au trésorier.

L'encodage des résultats pour publication est un problème qu'il va falloir revoir lors de la prochaine réunion de la Commission CHPL. Actuellement, nous devons encoder 3 fois les résultats. Non seulement cela prend beaucoup de temps mais entraîne aussi un risque d'erreurs à l'encodage.

Claudy GERARD

Michaël HANSEN et moi-même encodons les résultats mais dans le cas qui nous occupe ; corrections des résultats de certains matchs et adaptations en fonction des décisions prises par la Commission CHPL (ex : Lamine), je dois avouer que je suis incapable de réaliser la mise à jour des résultats et classements.

MODIFICATIONS AU CHPL

Michel NEYMAN

Proposition de modifications au règlement CHPL.

Suivi des sanctions sportives et administratives.

Ces points seront à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion de la Commission CHPL.

DISSOLUTION B11.

Secrétaire

Qu'en est-il de la dissolution de B11 – PC Chaudfontaine ?

Michaël HANSEN

Le club B11 – PC Chaudfontaine est officiellement dissous.

Adaptation du site de province en conséquence.

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Secrétaire

L'inscription des 9 titulaires par équipe pour le prochain CHPL se fera « ONLINE » via le site de province.

Raymond HEYLIGEN

Qui se chargera de la vérification de ces listes ?

Collégiale

Les membres de la Commission CHPL se chargeront de cette tâche avant publication sur site.

DATES CHPLFrank FOULON

En préparation à la prochaine saison du championnat d'hiver, j'ai préparé la grille des dates du mercredi et du vendredi. Ce point sera à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion de la Commission CHPL.

Collégiale

Un séance d'information pour le CHPL 2016-2017 sera organisée le 06-06-2016.

Nous fixons la date limite des inscriptions des clubs au 30-06-2016.

La régularisation des paiements des équipes/clubs se fera pour le 15-07-2016 au plus tard.

Un appel à candidature devra être effectué pour la séance d'information du 06-06-2016.

Le secrétaire enverra un courriel aux clubs en ce sens.

Le secrétaire enverra aux clubs, le formulaire pour les inscriptions des équipes par club mais nous reverrons ce point lors de la réunion de la Commission CHPL.

AFFAIRE LAMINE - HALLETMichel NEYMAN

Dans cette affaire, il est clair que Lamine voulait s'opposer au transfert du joueur tant que la moitié de la facture de 250.00€ ne lui était pas payée, ignorant que cette façon de faire n'était plus d'application à la FBFP !

Suite au courrier de Lamine qui souhaite récupérer la moitié de cette somme versée par son club pour la participation, de HALLET Christophe, inscrit dans la liste des joueurs du fédéral du club et qui a sciemment joué en régionale du vendredi, je propose que l'on rembourse les 125.00€ au club et qu'une facture soit établie au nom de HALLET Christophe.

Michaël HANSEN

Il faut reconnaître que nous avons commis une erreur au niveau facturation en envoyant une seule facture de 250.00€ au club de Lamine et ce, malgré le fait que Michel NEYMAN avait dans ses états des pénalités bien scindé les 125.00€ incombant au club et les 125.00€ incombant au joueur.

Michel NEYMAN

Nous allons restituer la somme de 125.00€ au club de Lamine.

Un courrier rédigé par mes soins sera référencé par le secrétariat et ensuite envoyé via courriel pour informer le club de Lamine de notre décision vis-à-vis du club et du joueur.

Un autre courrier à l'attention du joueur, l'informant de notre décision sera référencé par le secrétariat qui le transmettra au trésorier qui y joindra la facture avant envoi postal vers l'intéressé.

Point suivant.

VII. Administratif.

REFERENCEMENT DU COURRIER

Secrétaire

Pour assurer le suivi d'un courrier, il serait opportun, avant l'envoyer, de le transmettre au secrétariat pour référencement. Le secrétariat ventilerait ensuite vers le destinataire.

VIII. Trésorerie.

FACTURATION TELEPHONE

Michaël HANSEN

Pour la période de février 2016, un montant de 67.58€ nous est réclamé pour frais de téléphone par l'ancien secrétaire Claude VAANDENABEELE. Initialement, un montant de 9.99€ lui était alloué mensuellement. Après analyse de la facture, il s'avère que ce surcoût est dû aux transferts de données et mises à jour via internet. Je pense que ce problème est dû à une méconnaissance technique du téléphone par l'intéressé ayant ainsi entraîné une augmentation non-négligeable du montant de la facture.

Le reproche que l'on peut faire à notre ancien secrétaire est qu'il aurait dû immédiatement nous en informer et ne pas laisser en suspens pensant peut-être que cela passerait sans aucun problème !

Il en découlera donc que de cette facture de 67.58€, la province faisant un geste pour « service rendu », remboursera à l'intéressé la moitié de 67.58€ (montant de la facture) – 9.99€(à honorer par la Province pour février) soit : 28.79€
Toute future facture ne sera plus acquittée par la Province et ce, à partir de ce 06-04-2016.

L'abonnement étant au nom de l'intéressé, je le contacterai au plus vite pour annulation de l'abonnement auprès de Proximus et l'informerai de notre décision.

FACTURES DIVERSES

Secrétaire

Plusieurs factures originales sont en ma possession et les rentre au trésorier pour classement.

Je détiens toujours un colis de la firme « Viking » (colis reçu 2 fois) et devant depuis plus de 3 semaines être enlevé par la firme GLS.

Michaël HANSEN

Effectivement, la firme s'est présentée 2 fois au siège de la Fédération !

Secrétaire

Je recontacte la firme « Viking » pour l'en informer et en assurer le suivi.

COTISATIONS PROVINCIALES DES CLUBS

Claudy GERARD

A-t-on envoyé les cotisations provinciales de 25.00€ aux clubs pour l'année 2016 ?

Luc MUTSERS

Je vérifie et si nécessaire établis ces factures et les envoie aux clubs.

Frank FOULON

Est-il normal que nous facturions une cotisation provinciale de 3.50€ pour l'affiliation un joueur catégorie « Jeunes » pour laquelle la FBFP donne la gratuité la première année de son affiliation ?

Michaël HANSEN – Claudy GERARD

Non, ce n'est pas normal mais il faudrait pour cela recevoir de la FBFP, le listing des affiliations des clubs de la Province. C'est seulement à ce moment, que nous pourrions appliquer la première année, la gratuité pour cette catégorie.

FACTURATIONS ABSENCES AUX AG

Claudy GERARD

A-t-on envoyé les factures de pénalités aux clubs absents lors de l'A .G. ?

Luc MUTSERS

Les factures ont été envoyées aux clubs.

IX. C.P.C.A.

CANDIDATS ARBITRES

Secrétaire

Nous avons reçu de Nadine BARTHE la demande de mise en congé de l'arbitre PLUYMERS Marc.

Michel NEYMAN

Pourquoi vouloir étoffer le corps arbitral liégeois alors que clairement, il est nécessaire de suivre les choses au niveau fédéral ? Qui a pris la décision ?

De plus, il est fait référence au CPCA et à son R.O.I qui n'existe plus depuis de nombreux mois...

Est-il normal que la province de Liège recrute alors qu'un arbitre liégeois en place se voit semble-t-il « oublié » dans les désignations d'été ce qui apparemment justifie la demande du congé de longue durée ?

Qui va payer pour le matériel vestimentaire des candidats ?

Qui va former ces candidats ?

Michaël HANSEN

A la première question : c'est un souci au niveau fédéral.

A la seconde question : Claudy GERARD, Nadine BARTHE et moi-même

A la troisième question : ce n'est pas normal mais c'est Marina TORBIDONI qui a accepté le congé.

A la quatrième question : Province ??????

A la cinquième question : Jacques MASSET et Marina TORBIDONI

Point suivant.

X. F.P.J.L.

CHAMP. FEDERAL DOUBLETTE JEUNES

Secrétaire

Nous avons reçu du B49 – PC Lamine une demande pour que Monsieur VANDEVELDE Christophe (Junior) Licence : 9323 puisse participer au CF Doublette Jeunes du 16 avril 2016.

Jean-Luc GERARD

Lors de notre stage de formation qui s'est déroulé du 29 mars au 2 avril 2016, j'ai rencontré les intéressés. Ce junior sera sélectionné pour le CFDJ 2016.

Point suivant.

XI. Divers

GESTION DES INTERPELLATIONS EN PROVINCE

Secrétaire

Pour ne plus en arriver à des situations comme celles rencontrées lors de la dernière AG, je propose d'envoyer à tous les clubs, dès début octobre, un rappel de date limite d'envoi des interpellations. Nous pourrions aussi envoyer un rapport de trésorerie des 3 premiers trimestres et une projection du 4^{ème}.

Un fichier des interpellations serait ainsi établi afin de répondre avant l'AG aux questions posées.

Michel NEYMAN

Il ne suffit pas de dire que cela ne va pas et qu'il y a lieu de revoir tel ou tel point. Dès lors qu'on dénonce une situation néfaste ou nuisible, il faut certainement expliquer la situation concernée mais aussi apporter des pistes de solutions voire même faire des propositions de changement.

MOYEN DE COMMUNICATION

Claudy GERARD

Je sais qu'il ne serait pas normal de prendre une décision en dehors du CEP mais dans certains cas, cela s'avère nécessaire et cela ne nécessite pas pour autant la présence physique de tous.

Des moyens de communication comme Facebook, Skype et bien d'autres existent.

Ce serait une bonne alternative pour résoudre certains problèmes en peu de temps sans pour cela nous réunir...

Nous pourrions en rediscuter lors d'une prochaine réunion.

RECOMPENSES COUPE DE PROVINCE

Claudy GERARD

Afin que tous les joueurs reçoivent un souvenir de la coupe lorsqu'il gagne celle-ci, je pense qu'il serait bon de leur offrir un diminutif. Ces diminutifs ne coûtent pas très chers. Qu'en pensez-vous ?

Collégiale

C'est une bonne idée. Mise en œuvre pour la Coupe 2017.

VESTES ADMINISTRATEURS DE PROVINCE

Claudy GERARD

Les vestes commandées sont arrivées et je vous propose d'en prendre possession.

Le secrétaire tiendra une gestion de la distribution (taille et nombre).

L'ordre du jour étant épuisé, je propose de nous revoir le 02-05-2016 à 19h30 dans les installations de Herstal. Il est 22h50 et je lève la séance.

Rédigé par Fabrice MIGNON
Secrétaire